

Réf: Dossier 202278

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AUTO-ECOLE LE FORMATEUR »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama en face du
centre social juste derrière la poste, Lot 14, Ilot 45

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 21 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 23 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AUTO-ECOLE LE FORMATEUR »

Objet : AUTO-ECOLE

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama en face du
centre social juste derrière la poste, Lot 14, Ilot 45

Dirigeant(s) M LOULOU GBEHI ANDERSON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-04077 du 12/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28865/GTCA/RC/2023 du 12/04/2023

